

Mairie de Lantenay

Conseil municipal

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 24 AVRIL 2017

Convocation du : 21 / 04 / 2017

Présents : H. LEROY, A. PERTREUX, O. ADAMOWICZ, D. BRUNET, S. GILGENKRANTZ, A. GUILLOT
– SUDAN, J.P. MIALON, C. PELLEGRINI, F. RONDOT, A. SAVRE

Excusé : Aucun

SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. LE MAIRE

1) Délibération « Zéro Phyto »

Le Conseil Municipal prend une délibération pour autoriser M. le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau, afin de financer les investissements nécessaires au passage au « Zéro Phyto » (abandon total des pesticides dans les opérations de désherbages).

2) Délibération Taxe d'Affouage ONF

Une campagne d'affouage sera réalisée à l'automne 2017, sur des bois soumis à l'ONF. Des lots de 15 stères seront proposés. La taxe d'affouage est fixée à 50 €.

3) Marquage de bois non soumis

La commission « Bois » procédera le mois prochain au marquage, et évaluera plusieurs parcelles de bois que la commune envisage d'acheter.

4) Travaux 2017

Plusieurs devis ont été demandés pour des travaux de séparation de l'ancien réseau unitaire, mais aucun n'a été reçu à ce jour.

L'entreprise TOURNIER a transmis à la commune un devis pour la rénovation du toit et le changement de la porte de garage du logement de la Poste. Son montant étant inférieur à celui reçu précédemment, l'entreprise TOURNIER se verra attribuer le chantier, une fois la subvention obtenue de la part de la CCHB et de la Région.

L'entreprise VINCENT TP a transmis un devis pour le déplacement d'un compteur en limite de propriété, d'un montant jugé bien trop élevé. Le Conseil Municipal refuse le devis et demande la prise en charge dans le cadre du marché.

Un broyeur de végétaux sera acheté sur le budget Assainissement, afin notamment de broyer les roseaux de la STEP du Tremblay. Son coût est de 12 700 €.

5) Vente d'une parcelle de terrain

Dans le cadre d'une succession, M. LOUBES demande à la commune si elle est intéressée par l'achat d'une parcelle de terrain située à l'intersection de la Vie du Tram et du Chemin de la Bêchée, d'une surface de 260 m². Aucun prix n'ayant encore été fixé, le Conseil Municipal attendra avant de se prononcer.

6) Compte rendu de diverses réunions

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : Les maires des communes des zones rurales se sont vus présenter le projet de PLUi, en cours d'élaboration par la Communauté de Communes du Haut Bugey (CCHB). La construction de 2 logements par an (plus précisément 19 logements sur les 10 prochaines années) sera attribuée à LANTENAY, ce qui est légèrement plus que ce qu'a réalisé la commune ces dernières années. Ce nombre se traduira en nombre de terrains constructibles prévus dans le PLUi pendant une période de 10 ans. À l'issue de cette période, les terrains qui n'auront pas été bâtis perdront leur qualification de constructible. Les logements vacants seront intégrés à ces 19 logements sur 10 ans. L'objectif de 11 % de logements sociaux sur les communes rurales a été rappelé (soit environ 80 logements). Il a néanmoins été convenu qu'il serait absurde d'y réaliser du logement « très social », destiné à des populations ayant souvent des difficultés à se déplacer : les logements construits en milieu rural seront prévus pour des ménages et des individus dont les revenus se situent dans les tranches les plus élevées du logement social.
- Conférence des maires CCHB – CCPH : Les présidents de la CCHB et de la CCPH (Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville) ont présenté leur projet d'intégration de la CCPH dans la CCHB, accompagnée d'un passage en Communauté d'Agglomérations, pour 2018. Sans se prononcer sur le fond, le Conseil Municipal se déclare défavorable au calendrier du projet, qui ne laisse pas suffisamment de temps pour l'étude et la réflexion. Il rappelle que la CCHB a pris il y a un an une délibération défavorable à une fusion de ces deux mêmes intercommunalités, à l'unanimité et pour ces mêmes raisons de calendrier.
- Mise en accessibilité de la Mairie et de l'École : M. le Maire a rencontré M. METEL, architecte, et un devis est attendu. M. METEL a déjà formulé certaines remarques : le garde-corps de l'escalier devra être rehaussé, les toilettes réservées aux handicapés ne sont vraisemblablement plus aux normes, et un simple bureau devrait pouvoir être installé au rez-de-chaussée du bâtiment pour permettre l'accueil des personnes à mobilité réduite.
- Assemblée Générales de l'Association des Communes Forestières : Les cours du bois sont en hausse. L'ONF va lancer l'opération « Surface + », qui a pour objectif de soumettre tous les bois du département (500 hectares potentiels).

7) Questions diverses

- La course cycliste organisée par l'Entente Cycliste Arbent-Marchon se déroulera le 18 juin, jour d'élections. Occupés par la tenue du bureau de vote, les membres du Conseil Municipal ne participeront ni à l'organisation ni à la remise des prix.
- M. SAVRE interroge M. le Maire sur la possibilité de proposer le pylône situé près du réservoir à des opérateurs de téléphonie ou de télévision.

Fin de la réunion à 22h30